



Clôture de liquidation qui traîne

Par Soleil

Bonjour, mon mari a déposé il y a plus de 3 ans un liquidation. Il y a eu plusieurs procédures...le liquidateur avait admis des créances prescrites, pour lesquelles nous avons émis une contestation devant le juge, qui a reconnu la prescription. Et depuis, c'était il y a 2 ans, plus rien. Le liquidateur ne bouge plus, ne nous informe pas, et nous sommes tenus de fournir nos comptes personnels tous les mois, ce que nous faisons. Que faire?
Merci pour vos conseils et vos reponses